

DÉPARTEMENT
DE L'ARIÈGE
DE_2025_029

République française

Membres en exercice : 14
Présents : 10
Votants: 11
Pour: 11
Contre: 0
Abstentions: 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BÉNAGUES**

Date de la convocation: 08/12/2025

Le dix-sept décembre deux mille vingt-cinq le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Josiane BERGE

Présents : Christophe BAUZOU, Josiane BERGE, Simone BIELLE, Thierry DA FURRIELA, Sandrine ESTEBE, Stéphane FABRY, Olivier HILAIRE, Laurent MARSEILLE, Aubry PINATON, Mickaële REIS

Représentés: Serge GARCIA représenté par Josiane BERGE

Excusés:

Absents: Loïc ABENIA, Franquelim FERREIRA, Laurie FERRIES

Secrétaire de séance: Simone BIELLE

Objet : Dde subv État "Aménagement paysager"

Madame le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'aménagement paysager.

Retire et remplace délibération 2025-21

Elle précise que ces travaux sont évalués à 83 952.33 € H.T soit 100 742.79 € TTC.

Dossier priorité 2

Le financement de ces travaux se décompose comme suit :

Subvention DETR 30 %	25 185.70 € H.T
Subvention FDAL 30%	25 185.70 € H.T
Total Subventions 60%	50 371.38 € H.T
Autofinancement 40%	33 580.93 € H.T

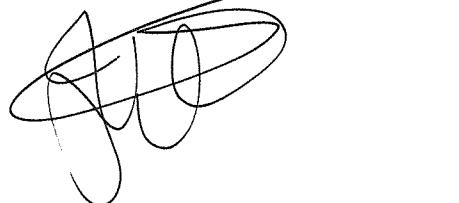
Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ♦ se prononce favorablement pour la réalisation de ces travaux ;
- ♦ sollicite l'aide de l'État au titre de la DETR 2026 pour financer ces dépenses.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.

Le Maire
Josiane BERGÉ



Secrétaire de séance
Simone BIELLE

